

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 26 Mai (26/05/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 20 mai, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Michel CASSIGNOL (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Pierre FONTANIE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), **Adjoints,**

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Daniel CALVI (représenté par Madame Colette ROLLET), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux.**

**ETAIENT EXCUSES :**

Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

**ETAIT ABSENT :**

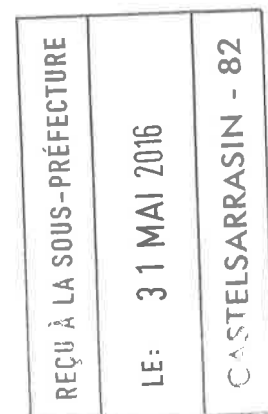
M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal.**

Madame Anne-Marie SAURY est nommée secrétaire de séance.

11 – 26 Mai 2016

DESIGNATION D'UN MEMBRE A LA COMMISSION DU PERSONNEL

Rapporteur : Mme ROLLET



Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire ministérielle du 24 mars 2014,

Vu les délibérations du conseil municipal dans sa séance du 5 avril 2014 et n°13 du conseil municipal du 24 avril 2014,

Vu la délibération n° 7 du conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2015,

**Considérant** la démission de Monsieur Mathieu RICHARD de ses fonctions de conseiller municipal par lettre du 24 décembre 2015, acceptée,

**Considérant** que Monsieur Mathieu RICHARD occupait les fonctions de membre au sein de la Commission du personnel,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Un membre reste à désigner,

Il est proposé au Conseil Municipal :  
M. Pierre FONTANIE

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A 27 voix pour et 3 abstentions (Mme FANFELLE ; MM. BOUSQUET, VALLES),**

**DESIGNE** M. Pierre FONTANIE, en tant que représentant de la Commission Municipale du personnel.

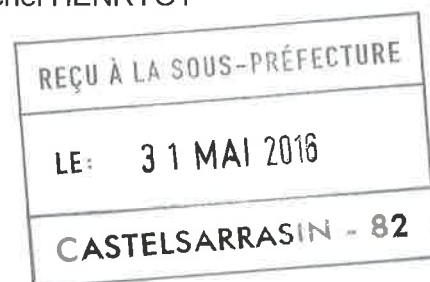
Pour copie conforme

Moissac le 27 mai 2016

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :